

Quimper, le 19 décembre 2019

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

Assistant Familial, c'est un vrai métier avec une formation professionnelle, ce qui fait que maintenant nous sommes reconnus en tant que « Professionnel » Nous faisons partie d'une équipe pluridisciplinaire et nous sommes intégrés dans les services en tant que collègue... Ce beau discours on nous le sort en formation et dans les réunions de service mais la réalité sur le terrain est toute autre.

Nous sommes obligés de nous présenter à l'accueil des CDAS et d'attendre dans la salle d'attente du public cela même au bout de plusieurs années de travail dans le même service.

Le vécu de l'enfant est trop souvent passé sous silence et on se retrouve avec des pathologies ou comportements lourds à gérer sans aucune information.

Or comment faire correctement notre travail si nous n'avons qu'une partie de sa vie. On nous répond que cela ne nous concerne pas et que ça reste secret. Ne sommes-nous pas collègues, travaillant au sein de la protection de l'enfance et tenu nous aussi au secret professionnel ? Nous avons nous aussi, de par notre formation et notre expérience, la capacité à réfléchir et à donner notre avis.

Il serait bon de prendre plus souvent en compte nos observations pour évoquer le devenir d'un enfant !

Voyons de plus près notre quotidien avec les enfants accueillis. Il y a parfois des accueils qui se passent bien, et heureusement, mais de plus en plus, nous accueillons des enfants avec des troubles du comportement, relevant d'un suivi en psychiatrie, on nous demande de les accueillir parce qu'il n'y a plus de place dans les structures spécialisées.

Mais les accueillir à notre domicile ne se fait pas sans dommages. Nous sommes confrontés à des situations de plus en plus traumatisantes pour nous et notre famille.

Se retrouver face à un jeune qui menace de nous « casser la figure » ou de « nous faire la peau », de « tout casser » à notre domicile.

dormir dans le salon pour pouvoir être en alerte et intervenir en cas de danger, pensez-vous que ce soient des conditions « normales » de travail ?

Que dire des contentions physiques que nous sommes parfois, bien malgré nous, obligés de faire sur un enfant en crise et qui sont autant traumatisantes pour l'enfant que pour nous même et notre famille?

Il est parfois très difficile de protéger nos propres enfants face à ces troubles du comportement. Les solutions sont parfois très compliquées à trouver. Par exemple, certains AF se voient

contraints de demander à leurs enfants de prendre leurs repas séparément pour éviter qu'ils ne soient pris à partie par les enfants accueillis.

Toutes ces « normalités » sont considérées comme faisant partie de notre métier et se sont progressivement invitées dans notre quotidien jusqu'à en être banalisées.

Nous faisons partie d'une équipe ? Certes, mais au quotidien nous ne sommes pas dans un service et nous nous trouvons bien isolés pour faire face à toutes ces difficultés. Le soutien des professionnels de cette équipe, nous devons parfois le quémander, passer de nombreux appels pour au final nous entendre répondre l'impuissance des uns et des autres : pas les moyens, pas de place... Il nous faut alors « tenir bon » et essayer de poursuivre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions pour lui ...et pour nous !!

Tout ceci nous impacte et a un prix ... pour notre santé psychique et physique.

A propos de prix, quel prix le Conseil départemental accorde-t-il à notre travail ?

- Un salaire au rabais :

Pour l'accueil d'un enfant, le Conseil départemental du Finistère nous rémunère 129 heures, pour 30 jours de travail, soit l'équivalent de 4,3 h de smic par jour en moyenne, en travaillant le week-end, les jours fériés et les vacances scolaires... !!

Exit les bonus liés aux heures supplémentaires, aux jours fériés et dimanches travaillés, aux heures d'astreinte de nuit...quand l'enfant se réveille suite à un cauchemar, un lit souillé, une faim subite ou tout autre besoin ou encore quand un ado accueilli a fugué... On oublie !

- des indemnités d'entretien qui ne nous permettent plus de faire face aux dépenses courantes liées à l'accueil de l'enfant,
- des frais de déplacement insuffisants : de nombreux déplacements ne sont pas pris en compte : par exemple visite chez le médecin généraliste, alors qu'aujourd'hui il faut souvent faire des kilomètres pour en trouver ;

Un statut d'agent contractuel de la Fonction Publique Territoriale qui nous maintient dans la précarité et nous pénalise sur beaucoup de points par exemple en cas d'arrêt de maladie.

Certains collègues ont vu leur CDI transformé en CDD, au seul motif qu'elles font désormais de l'accueil relais...

Un bénévolat imposé de façon culpabilisante par le biais du parrainage durable ...

Des procédures dématérialisées multipliées et de plus en plus compliquées sans mise à disposition d'outil informatique et avec une formation « à minima »

Et en prime, actuellement, des remboursements de frais avancés pour les enfants en attente depuis des mois par manque de personnel au Service Budget et Comptabilité : les Assistants Familiaux refusent d'être la « banque » du Conseil départemental.

Pour pallier à tous ces désagréments le Conseil départemental nous propose des réunions et des groupes de parole, qui sont certes les bienvenus compte tenu du poids que l'on porte au quotidien, mais qui ne sont finalement que des pansements sur une profession en souffrance !!!

D'ailleurs les nouvelles recrues sont de plus en plus difficiles à trouver et le nombre d'Assistants Familiaux continue dangereusement de diminuer au fil des années...rendant difficile la possibilité de prendre nos congés faute de solution de remplacement pour la prise en charge des enfants qui nous sont confiés.

Peut-être que pour recruter des nouvelles personnes et arrêter les départs, il faudrait revoir ce qui est en place et nous proposer quelque chose de motivant et de plus humain.

Malgré tout, il existe encore des Assistants Familiaux qui croient en leur travail. Des Assistants Familiaux qui voient l'enfant comme une personne, prennent en compte son avenir et s'en préoccupent.

Des Assistants Familiaux qui espèrent encore pouvoir changer les choses et qui attendent reconnaissance et respect.

Mais à en demander toujours plus, à parier sur la capacité des Assistants Familiaux à assumer sans soutien et parfois dans l'indifférence générale des accueils de plus en plus lourds, il arrive que les Assistants Familiaux, épuisés par leur travail, craquent à travers leur physique ou à travers leur mental (dépression, burn out), ou qui carrément quittent le métier.

Tout ceci n'a que trop duré, les Assistants Familiaux sont en souffrance, la profession est en péril, le Conseil départemental doit prendre sans délai des mesures pour garantir un service de protection de l'enfance en état de remplir ses missions...

Madame la Présidente, Mesdames Messieurs les Conseillers départementaux, nous vous remercions de votre attention et nous comptons sur vous pour prendre en compte nos revendications.